



## 16ème législature

<b>Question N° : 10416</b>	<b>De M. Yannick Haury ( Renaissance - Loire-Atlantique )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et prévention</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt;maladies</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Registre territorial des cancers</b>	<b>Analyse &gt; Registre territorial des cancers.</b>
Question publiée au JO le : <b>25/07/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>19/03/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Yannick Haury interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la création de registres des cancers dans tous les départements de France. Seulement un département sur cinq en est pourvu, ne couvrant ainsi que 20 % de la population. Or ces données sont essentielles pour permettre de suivre l'évolution des situations locales ainsi que pour mieux comprendre certaines causes de cancers. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement entend mettre en place des registres des cancers dans chaque département afin de pallier le déficit actuel de données.